

Avis de constitution

SOCIETE « COUL-ATT SARL »

Siège ABIDJAN Cocody, Angré Star 2., Lot 00, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11/09/2025, et enregistrés au CEPICI le 11/09/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COUL-ATT SARL »

Objet : société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- La production d'engrais bio
- Le BTP

- l'import-export
- le transport VTC
- l'industrie
- La logistique

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN Cocody, Angré Star 2., Lot 00, Ilot 00

Dirigeant(s) M COULIBALY TOH PROSPER (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-11367 du 10/11/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°69139/GTCA/RC/2025 du 10/11/2025

